

---

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ****1.1 Identificateurs de produit**

Nom du produit : 4-Chloro-phénol

Code Produit : 185787

Marque : Aldrich

No.-Index : 604-008-00-0

No.-CAS : 106-48-9

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Synthèses de substances

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société : Sigma-Aldrich Canada Co.  
2149 Winston Park Drive  
OAKVILLE ON L6H 6J8  
CANADA

Téléphone : +1 9058299500

Fax : +1 9058299292

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**Numéro d'Appel : +1-703-527-3887 (CHEMTREC)  
d'Urgence

---

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (SOR/2015-17)**

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3), H301

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3), H331

Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3), H311

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H301 + H311 + H331

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.

P301 + P310 + P330

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Rincer la bouche.

|                    |                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P302 + P352 + P312 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.                                                                                                                                        |
| P304 + P340 + P311 | Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.<br>EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P361 + P364        | Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.<br>Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.                                                                 |
| P403 + P233        | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.                                                                                                            |
| P405               | Garder sous clef.                                                                                                                                                                                 |
| P501               | Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.                                                                                                             |

## 2.3 Dangers non classifiés ailleurs

Puant.

## 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

|                   |                                     |
|-------------------|-------------------------------------|
| Formule           | : C <sub>6</sub> H <sub>5</sub> ClO |
| Poids moléculaire | : 128.56 g/mol                      |
| No.-CAS           | : 106-48-9                          |
| No.-CE            | : 203-402-6                         |
| No.-Index         | : 604-008-00-0                      |

### Composants dangereux

| Composant              | Classification                                                                                                                                    | Concentration* |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>4-Chlorophenol</b>  |                                                                                                                                                   |                |
|                        | Acute Tox. 4; Aquatic Acute 2; Aquatic Chronic 2; H302 + H312, H411                                                                               | 90 - 100 %     |
| * Pourcentage de poids |                                                                                                                                                   |                |
| <b>Phenol</b>          |                                                                                                                                                   |                |
|                        | Acute Tox. 3; Skin Corr. 1B; Eye Dam. 1; Muta. 2; STOT RE 2; Aquatic Acute 3; Aquatic Chronic 2; H301 + H311 + H331, H314, H341, H373, H402, H411 | 0.1 - 1 %      |
| * Pourcentage de poids |                                                                                                                                                   |                |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

#### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

### En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Donnée non disponible

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### 5.4 Information supplémentaire

Donnée non disponible

---

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière. Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

---

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Pour les précautions, voir section 2.2

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Stocker sous gaz inerte. Puant.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): 6.1D: Non-combustible, toxicité aiguë Cat. 3 / matières dangereuses toxiques ou matières dangereuses provoquant des effets chroniques

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

---

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Valeur | Paramètres de contrôle | Base |
|------------|---------|--------|------------------------|------|
|------------|---------|--------|------------------------|------|

|           |                                                                           |      |                                 |                                                                                                                                         |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------|------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Phenol    | 108-95-2                                                                  | TWA  | 5.000000 ppm<br>19.000000 mg/m3 | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)                                                              |
| Remarques | La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte      |      |                                 |                                                                                                                                         |
|           |                                                                           | TWA  | 5.000000 ppm                    | Canada. LEP Colombie Britannique                                                                                                        |
|           | Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. |      |                                 |                                                                                                                                         |
|           |                                                                           | VEMP | 5.000000 ppm<br>19.000000 mg/m3 | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
|           | Peau (percutanée)                                                         |      |                                 |                                                                                                                                         |

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166 Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

#### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant ). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

##### Contact total

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.3 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

##### Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile

épaisseur minimum: 0.4 mm

Délai de rupture: 30 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

#### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### Protection respiratoire

En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143).

Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                    |                                     |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| a) Aspect                                                          | Forme: solide                       |
| b) Odeur                                                           | Puant.                              |
| c) Seuil olfactif                                                  | Donnée non disponible               |
| d) pH                                                              | Donnée non disponible               |
| e) Point de fusion/point de congélation                            | Donnée non disponible               |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition           | 220 °C (428 °F) - lit.              |
| g) Point d'éclair                                                  | 121 °C (250 °F) - coupelle fermée   |
| h) Taux d'évaporation                                              | Donnée non disponible               |
| i) Inflammabilité (solide, gaz)                                    | Donnée non disponible               |
| j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Donnée non disponible               |
| k) Pression de vapeur                                              | 1 hPa (1 mmHg) à 49.8 °C (121.6 °F) |
| l) Densité de vapeur                                               | Donnée non disponible               |
| m) Densité relative                                                | Donnée non disponible               |
| n) Hydrosolubilité                                                 | Donnée non disponible               |
| o) Coefficient de partage: n-octanol/eau                           | log Pow: 2.39log Pow: 5             |
| p) Température d'auto-inflammabilité                               | Donnée non disponible               |
| q) Température de décomposition                                    | Donnée non disponible               |
| r) Viscosité                                                       | Donnée non disponible               |
| s) Propriétés explosives                                           | Donnée non disponible               |
| t) Propriétés comburantes                                          | Donnée non disponible               |

### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible

## 10.5 Matières incompatibles

Des chlorures d'acide, Anhydrides d'acide, Oxydants

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Chlorure d'hydrogène gazeux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - 670 mg/kg

CL50 Inhalation - Rat - 11 mg/m3

DL50 Dermale - Rat - 1,500 mg/kg

Remarques: Effet comportemental: Contraction ou spasmodicité musculaire Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Donnée non disponible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Rat

analyse cytogénétique

#### Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction - Souris - Inhalation

Conséquences sur la paternité: Spermatogénèse (comme notamment l'appareil g nombre) Conséquences sur la fertilité: Mortalité du post-implant (ex. implants morts et/ou résorbés par le nombre total d'implants) Conséquences sur l'embryon ou le fœtus: Mort foetale

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible

#### Information supplémentaire

RTECS: SK2800000

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée

Estomac - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme (Phenol)

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons mortalité NOEC - Cyprinodon variegatus (Cyprinodon) - 3.2 mg/l - 96.0 h

CL50 - Lepomis macrochirus - 3.1 - 4.8 mg/l - 96.0 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques mortalité NOEC - Daphnia (Daphnie) - 0.2 mg/l - 8 d

CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 2.8 - 8.6 mg/l - 24 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Cyprinus carpio (Carpe) - 42 d  
- 4 µg/l

Facteur de bioconcentration (FBC): 11 - 52  
Cyprinus carpio (Carpe) - 42 d  
- 40 µg/l

Facteur de bioconcentration (FBC): 6.0 - 18.0

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

### 12.6 Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

#### Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### TDG (Canada)

Numéro ONU: 2020 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III  
Nom d'expédition des Nations unies: CHLOROPHÉNOLS SOLIDES

Poison Inhalation Hazard: Non

### IMDG

Numéro ONU: 2020 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-A, S-A  
Nom d'expédition des Nations unies: CHLOROPHENOLS, SOLID

### IATA

Numéro ONU: 2020 Classe: 6.1 Groupe d'emballage: III  
Nom d'expédition des Nations unies: Chlorophenols, solid

---

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

|                    |                                                                                                                  |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Acute Tox.         | Toxicité aiguë                                                                                                   |
| Aquatic Acute      | Toxicité aiguë pour le milieu aquatique                                                                          |
| Aquatic Chronic    | Toxicité chronique pour le milieu aquatique                                                                      |
| Eye Dam.           | Lésions oculaires graves                                                                                         |
| H301               | Toxique en cas d'ingestion.                                                                                      |
| H301 + H311 + H331 | Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.                                                     |
| H302 + H312        | Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.                                                                   |
| H311               | Toxique par contact cutané.                                                                                      |
| H314               | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.                                                  |
| H331               | Toxique par inhalation.                                                                                          |
| H341               | Susceptible d'induire des anomalies génétiques.                                                                  |
| H373               | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H402               | Nocif pour les organismes aquatiques.                                                                            |
| H411               | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                               |
| Muta.              | Mutagénicité sur les cellules germinales                                                                         |
| Skin Corr.         | Corrosion cutanée                                                                                                |
| STOT RE            | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée                                            |

### Information supplémentaire

Copyright 2016 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.  
Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.  
Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Version: 5.7

Date de révision: 12/28/2017

Date d'impression:  
03/28/2018